DECAP 900 DB

DECAPANT Façade GELIFIE

FORMULE SPECIALE
DECAPAGE EN PROFONDEUR
TRES RAPIDE

Biodégradable.
Application possible à l'airless
Convient pour RPE - RSE
et tous systèmes d'imperméabilisation

DESCRIPTION

DECAP 900 DB est un décapant à action très rapide pour façade, gélifié, prêt à l'emploi constitué d'un mélange synergique de solvants organiques biodégradables et activateurs.

PROPRIÉTÉS

Utilisable uniquement en extérieur.
Efficace en moins de 2 heures sur la plupart des revêtements. Permet une application verticale sans coulures.
Efficace sur la plupart des peintures et revêtements de façade épais et semi-épais tels que D2, D3, I1, I2, I3, I4 et crépis.
Applicable avec un matériel de projection adapté (type airless).
Ne noircit pas le bois, n'attaque pas le verre

Formule sans Chlorure de méthylène, NMP, NEP, phtalates, acides, soude caustique et autres produits dangereux pour l'environnement.

MODE D'EMPLOI

Appliquer une couche épaisse à l'aide d'une brosse en matière végétale ou un matériel de projection adapté (type airless).
Laisser agir de 30 min à 4 heures selon l'épaisseur et la nature du revêtement à décaper (les temps d'action varient en fonction des conditions de vent et de température).
Gratter à l'aide d'une spatule ou d'un scraper puis laver à l'eau chaude ou froide avec un nettoyeur haute pression, minimum 120 bars, [débit de l'eau 800 litres/heure minimum].

RENDEMENT

1,5 à 4 m² / L suivant la nature du revêtement à décaper.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Aspect : gel incolore
Densité : 0.95 +/- 0.03
Point éclair : < 61°C

PRÉCAUTION

L'odeur peut être incommodante c'est pourquoi nous déconseillons l'utilisation de ce produit dans des zones insuffisamment ventilées (échafaudages bachés, courette intérieure...).
Ne pas laisser le produit la nuit sur des façades d'immeubles habités.
Protéger les surfaces sensibles aux solvants organiques. Ouvrir l'emballage avec précaution. Ne pas appliquer par des températures inférieures à +5°C.
Ne pas utiliser à côté de toute source d'ignition et de flamme. Ne pas fumer.
Eviter le contact avec les yeux et la peau.

PROTECTION

Porter des gants, des lunettes et des vêtements de protection appropriés.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Etiquetage EUROPEEN
Produit réglementé : NOCIF/inflammable
/ Consulter la fiche de données de sécurité.

CONDITIONNEMENT

5 L et 20 L

STOCKAGE

Conserver le DECAP 900 DB dans un endroit tempéré à l'abri de la chaleur.

Les indications figurant sur la présente fiche technique sont le résultat d'essais menés avec le plus grand souci d'objectivité. Il ne peut cependant en découler de garantie implicite ou formelle. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables. **Version n°5 du 24/08/2016**.

D.P.E.
Z.A. du Gifard 3
B.P. 58
35410 DOMLOUP
Tél. 02 99 37 79 00
Fax. 02 99 37 70 62
accueil@dpe.fr
dpe.fr

DECAP 900DB

DECAPANT
Façade
GELIFIE

FORMULE SPECIALE
DECAPAGE EN PROFONDEUR
TRES RAPIDE

Biodégradable.
Application possible à l'airless
Convient pour RPE - RSE
et tous systèmes d'imperméabilisation

Conformément aux directives 67/548/CEE. 1999/45/CE et leurs adaptations.

NOTICE D'HYGIENE ET SECURITE

PROTECTION INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374.



Type de gants conseillés contre les projections accidentelles : ANSELL 37665. Type de gants conseillés en cas de contact prolongé : BUTOJECT 898. Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide. Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes. En cas de risque d'éclaboussures, porter des vêtements de protection chimique (type 6) conformes à la norme NF EN13034 pour éviter tout contact avec la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un masque de type A1.

MANIPULATION STOCKAGE

- Utiliser seulement dans les zones bien ventillées.
- Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.
- Conserver et tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
- Eviter d'inhaler les vapeurs.
- Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.
- Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation.

RISQUE

- Inflammable (Point éclair 23°C < x < 61° C).
- Nocif par inhalation et contact avec la peau.
- Irritant pour la peau.
- Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement.

BIODEGRADABILITE

Produit facilement dégradable.

DECHETS ISSUS DU DECAPAGE

Déchets d'activité économique dangereux selon le code de l'environnement R 541-0 décret n° 2011-828 du 11 juillet 2011.

PREMIERS SOINS

- NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
- CONTACT AVEC LES YEUX : Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.
- INGESTION : Ne pas faire vomir et appeler un médecin / lui montrer l'étiquette.
- CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- Numéro **APPEL URGENCE** : 01 45 42 59 59 (C.A.P.) / Centre **15**

INCENDIE

- Utiliser des extincteurs à poudre ABC ou BC.
- Utiliser des mousses polaires.
- Utiliser de l'eau, seulement, pour refroidir les récipients exposés au feu.
- Ne pas utiliser d'eau pour éteindre le feu.
- Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

EPANDAGE

- Eliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux.
- Contenir et recueillir les fuites avec un matériau absorbant et non combustible.
- Ne faire intervenir que des opérateurs munis d'équipements de protection individuelle appropriés.
- Ne pas déverser les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

D.P.E.
Z.A. du Gifard 3
B.P. 58
35410 DOMLOUP
Tél. 02 99 37 79 00
Fax. 02 99 37 70 62
accueil@dpe.fr
dpe.fr